



**PREMIER  
MINISTRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 14 mars 2022

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le Gouvernement et les Régions renforcent leur engagement commun en faveur des formations sanitaires et sociales**

Le système de santé connaît depuis plusieurs années des tensions récurrentes en matière de ressources humaines, que la crise sanitaire n'a fait qu'exacerber. Les besoins de recrutement sont très importants, en établissement de soins comme à domicile, notamment en faveur de la prise en charge du grand âge.

Début 2021, le Gouvernement a apporté une réponse forte, en programmant avec les Régions, la création, sur deux ans, de près de 12 600 places dans les formations sanitaires et sociales, dans le cadre du Ségur de la santé et de France Relance.

Conscients que cet effort doit être prolongé, l'Etat et les Régions ont souhaité bâtir ensemble un cadre nouveau et pérenne pour la programmation et le financement de l'offre de formation sanitaire et sociale.

Une mission confiée à Stéphane Le BOULER a permis de mener une concertation avec chaque Région et avec l'ensemble des partenaires du système de formation, pour définir les termes de ce partenariat renouvelé.

Suite à la remise du rapport au Premier Ministre, le Gouvernement et Régions de France ont signé un protocole de coopération renforcée en faveur des formations sanitaires et sociales.

À compter de 2023, les capacités de formation seront définitivement augmentées de 13 600 places par an soit une progression de 20 % par rapport aux capacités actuelles.

Cette mobilisation conjointe de l'État, des Régions et de l'ensemble des partenaires est destinée à renforcer l'attractivité et améliorer la qualité de notre système de santé, socle de notre pacte républicain.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)